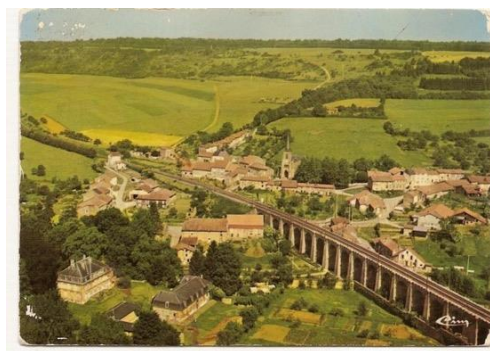


Feuille de chou

N° 104

Réunion du 24 sept 2026



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal :

Absents excusés : LEPLAT Julien et PERARD Gwénaëlle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- De délivrer le bois des parcelles 2, 14 et 18, pour les affouages 2026/2027 et d'attribuer le façonnage du bois à « AM MultiServices » - Amaury AUROUX, pour un montant de 30 € le stère.

Les tarifs sont donc les suivants :

- 5 € / stère : les affouages à effectuer
- 35 € / stère : réalisés par la commune pour les habitants du village
- 40 € / stère : réalisés par la commune pour les personnes extérieures.



De nommer BERNARD Emmanuel, CHARPENTIER Cyril et PIERRET Angéla comme garants et garante des affouages de cette saison.

Un imprimé a été déposé dans votre boîte aux lettres pour les inscriptions (retour avant le 8 Octobre)

- D'accepter le devis de la société NUMERIZE SAS de Hoerd (67) pour la numérisation et indexation des registres d'état civil de la commune.
- D'instituer un régime d'heures complémentaires et supplémentaires pour les agents du village.
- D'acheter un nouvel extincteur pour le sous-sol de la mairie auprès de la société DAN'INCENDIE de Saint-Lumier (51)

Divers :



- Panneau Pocket : application sur vos appareils, installation facile, sans compte et sans pub, elle vous permet de profiter des dernières infos diffusées concernant le village et associations du canton.
- Boîte à livres : venez découvrir la boîte à livre sur le côté de la mairie et y piocher de la lecture.
- Rappel : il est interdit de réaliser des feux de déchets. **TROP DANGEREUX !**



Merci de rouler responsablement dans le village et respecter la vitesse maximale

2nd Café de l'Amitié



le samedi 10/10/26 à 10h, dans la nouvelle salle de la mairie

Venez nombreux.